



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 9 Janvier 2020 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Daniel Dumontier
- Mario Dufour
- Marthe Tardif
- Serge Brault
- David Dumont

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 9 JANVIER 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2019
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire (Budget) du 19 décembre 2019
4. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Fête nationale 2020
  - c) Achat d'équipement de soccer
5. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Test annuel APRIA
  - c) Achat d'habits de combat
6. Urbanisme
  - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
  - b) Nomination des membres du CCU
  - c) Avis de motion Z2019-2
  - d) Adoption du 1er projet de règlement Z2019-2
7. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Achat flocon 260 antitartre 2020
  - c) Ministère des Transports : Permis d'intervention
8. Comptes à payer (Municipalité)
  - a) Comptes à payer du mois de décembre 2019 payables en janvier 2020
  - b) Comptes à payer pour le mois de janvier 2020
  - c) Comptes payés durant le mois de décembre 2019
9. Comptes à payer (Factures)
  - a) Pro action diesel inc. (6 170.11\$)



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- b) Transport Alain Grégoire inc. (6 263.05\$)
- c) Les Services exp. inc. (6 323.63\$)
- 10. Permis d'exploitation de salles publiques
- 11. Demande de don ou commandite
  - a) Club de patinage artistique
  - b) Compétition d'athlète de force (CAAF)
  - c) La maison des jeunes
- 12. Contributions financières
  - a) Croix-Rouge canadienne
  - b) Centre Sportif Régional Groupe DPJL (Infra+CPA+HMB)
  - c) Regroupement des personnes handicapées
- 13. Formation des comités
- 14. Site web: Renouvellement contrat de Monsieur Raymond Archambault
- 15. Adoption du règlement 432 Tarification
- 16. Contrat pour Méthode simplifiée
- 17. Fleurons du Québec : Adhésion
- 18. Élus municipaux : Autorisation formation et remboursement des dépenses
- 19. Varia
- 20. Public: Période de questions
- 21. Levée de l'assemblée

### **2020-01-001** **Adoption de** **l'ordre du jour**

### **Résolution #2020-01-001 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

### **2020-01-002** **Adoption du** **procès-verbal de** **la séance** **ordinaire du 5** **décembre 2019**

### **Résolution #2020-01-002 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2019**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2019.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2020-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire (Budget) du 19 décembre 2019

### Résolution #2020-01-003 : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire (Budget) du 19 décembre 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire (Budget 2020) tenue le 19 décembre 2019.

ADOPTÉE

### Loisirs

### Loisirs

### 2020-01-004 Rapport du Directeur du service des loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault fait la lecture du rapport du Directeur des loisirs pour le mois de janvier 2020.

### 2020-01-005 Services des loisirs : Fête nationale 2020

### Résolution #2020-01-005 : Services des loisirs : Fête nationale 2020

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des loisirs Monsieur Gérard Laplante à octroyer le contrat, à signer tous les documents requis et à procéder à une dépense de 3 800\$ plus les taxes applicables pour la venue du groupe *Belle et bête* le 23 juin 2020 dans le cadre des festivités de la Fête nationale;

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### 2020-01-006 Services des loisirs : Achat d'équipement de soccer

### Résolution #2020-01-006 : Services des loisirs : Achat d'équipement de soccer

CONSIDÉRANT QUE des équipements de soccer doivent être achetés pour débiter la saison 2020.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à une dépense approximative de 2 500\$ pour l'achat d'équipement de soccer pour la saison 2020.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### Incendie

### Incendie

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois de janvier 2020.

### 2020-01-007 Service de sécurité incendies : Test annuel APRIA

### Résolution #2020-01-007 : Service de Sécurité incendies : Test annuel APRIA

CONSIDÉRANT QUE les essais d'ajustement quantitatif des respirateurs pour le service de Sécurité incendies doivent être fait annuellement;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de Sécurité incendies à procéder aux tests d'appareils de protection respiratoire isolant autonome pour l'année 2020 pour un montant approximatif de 2 000\$.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2020-01-008**  
**Service de**  
**Sécurité**  
**incendies: Achat**  
**d'habits de**  
**combat**

**Résolution #2020-01-008 : Service de Sécurité incendies: Achat d'habits de combat**

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'avoir des habits de combat pour le service de Sécurité incendies.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de Sécurité incendies à procéder à l'achat de deux habits de combat auprès de la compagnie Aérofeu pour un montant de 4 718.00\$ plus les taxes applicables;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Urbanisme**

**Urbanisme**

**Rapport de la**  
**responsable de**  
**l'urbanisme**

**Rapport de la responsable de l'urbanisme**

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois de janvier 2020.

**2020-01-009**  
**Nomination des**  
**membres du**  
**CCU**

**Résolution #2020-01-009 : Nomination des membres du CCU**

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU doivent être nommés par résolution à tous les 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres en poste ont signifié leur volonté de poursuivre leur mandat auprès de la responsable de l'urbanisme;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De nommer les personnes suivantes membres du comité consultatif d'urbanisme et ce, pour une période de 2 ans, Madame Marjolaine Hébert et Messieurs Raymond Archambault, Jean-François Côté et Bruno Duhaime.

ADOPTÉE

**2020-01-010**  
**Avis de motion**  
**Z2019-2**

**Résolution #2020-01-010 : Avis de motion Z2019-2**

Avis de motion, avec dispense de lecture est donnée par David Dumont qu'à une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement Z2019-2 modifiant le règlement Z2019 intitulé « Règlement de zonage », tel que déjà amendé, en vue de modifier le plan de zonage en modifiant la limite de la zone V2-3 à même la zone V3-2.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2020-01-011 Adoption du 1er projet de règlement Z2019-2

### Résolution #2020-01-011 : Adoption du 1er projet de règlement Z2019-2

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QUE cette modification bonifie le cadre réglementaire existant;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de la demande officielle par Madame Brigitte Gendron datée du 13 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 janvier 2020;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

QUE le 1er projet de règlement de zonage Z2019-2 soit adopté.

ADOPTÉE

### Travaux publics

### Travaux publics

### Rapport du Directeur des travaux publics

### Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Diego Pulido, Directeur-adjoint des travaux publics fait son rapport pour le mois de janvier 2020.

### 2020-01-012 Travaux publics : Achat flocon 260 antitartre 2020

### Résolution #2020-01-012 : Travaux publics : Achat flocon 260 antitartre 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à acheter, selon les besoins, des flocons 260 antitartre pour les unités de filtration de l'usine d'eau potable tout au long de l'année 2020.

ADOPTÉE

### 2020-01-013 Ministère des Transports : Permis d'intervention

### Résolution #2020-01-013 : Ministère des Transports : Permis d'intervention

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes qui sont sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'oeuvre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie ou un permis d'intervention du Ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce Ministère;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

Que la municipalité de Napierville demande au Ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaires pour les travaux qu'elle devra exécuter et qu'elle autorise le Directeur des travaux publics et le Directeur-adjoint des travaux publics, à signer les permissions de voirie et les permis d'intervention;

QUE la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur sine die.

ADOPTÉE

### Comptes à payer (Municipalité)

#### 2020-01-014 Comptes à payer du mois de décembre 2019 payables en janvier 2020

### Comptes à payer (Municipalité)

#### Résolution #2020-01-014 : Comptes à payer du mois de décembre 2019 payables en janvier 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2019 payable en janvier 2020 soit:

Municipalité au montant de 70 659.02\$  
Bibliothèque au montant de 4 154.99\$  
Loisirs au montant de 12 571.27\$  
Incendie au montant de 4 213.64\$  
Salaires des pompiers pour le mois de décembre 2019 25 897.83\$ et versement de paies de vacances 15 240.09\$.

ADOPTÉE

#### 2020-01-015 Comptes à payer pour le mois de janvier 2020

#### Résolution #2020-01-015 : Comptes à payer pour le mois de janvier 2020

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de janvier 2020 soit:

Municipalité au montant de 36 969.86\$  
Bibliothèque au montant de 396.39\$  
Loisirs au montant de 252.62\$  
Incendie au montant de 1 497.52\$

ADOPTÉE

#### 2020-01-016 Comptes payés durant le mois de décembre 2019

#### Résolution #2020-01-016 : Comptes payés durant le mois de décembre 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de décembre 2019 soit:

Municipalité au montant de 144 970.90\$  
Bibliothèque au montant de 122.87\$  
Loisirs au montant de 8 536.77\$  
Incendie au montant de 2 465.91\$



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ADOPTÉE

### Comptes à payer (Factures)

### Comptes à payer (Factures)

#### 2020-01-017 Compte à payer : Pro action diesel inc.

#### Résolution #2020-01-017 : Compte à payer : Pro action diesel inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Pro action Diesel inc.* au montant de 6 170.11\$ représentant le remplacement du joint de culasse du véhicule numéro 19 suivant la facture numéro 339019.

ADOPTÉE

#### 2020-01-018 Compte à payer : Transport Alain Grégoire inc.

#### Résolution #2020-01-018 : Compte à payer : Transport Alain Grégoire inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'entériner et de payer la facture de *Transport Alain Grégoire inc.* au montant de 6 263.05\$ représentant la disposition des surplus d'excavation de l'achat de pierre ainsi que la location d'une pelle hydraulique pour un branchement d'aqueduc suivant la facture numéro 302748.

ADOPTÉE

#### 2020-01-019 Compte à payer : Les Services exp. inc.

#### Résolution #2020-01-019 : Compte à payer : Les Services exp. inc.

CONSIDÉRANT QU'un mandat pour le remplacement d'une pompe de distribution a été octroyé à la firme Les Services EXP inc. pour un montant de 15 000\$ suivant résolution #2019-11-332.

CONSIDÉRANT QUE cette dépense était partie intégrante d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme FIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière octroyée, la municipalité a retiré les projets déposés dans le cadre de ce programme afin de se réserver des projets de plus grandes envergures dans le prochain appel de projets;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la première facture d'honoraires professionnels de la firme *Les Services EXP inc.* au montant de 6 323.63\$ à même les surplus non autrement appropriés.

Il est également résolu que les factures subséquentes relatives au remplacement de la pompe de distribution soient également payées à même les surplus non autrement appropriés.

ADOPTÉE

#### 2020-01-020 Permis d'exploitation de salles publiques

#### Résolution #2020-01-020 : Permis d'exploitation de salles publiques

CONSIDÉRANT QU'un permis d'exploitation de salle publique doit être émis par la municipalité afin d'obtenir le permis de boisson nécessaire lors de réception.

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire, le Chalet des Loisirs et le Centre Sportif Régional Groupe DPJL louent leurs salles pour des réceptions.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que des permis d'exploitation de salle publique soient accordés pour le Centre communautaire, le Chalet des Loisirs et pour le Centre Sportif Régional Groupe DPJL pour l'année 2020 et que ces permis portent respectivement les numéros 101, 102 et 103.

ADOPTÉE

### Demande de don ou commandite

#### 2020-01-021 Demande de don ou de commandite : Club de patinage artistique

### Demande de don ou commandite

#### Résolution #2020-01-021 : Demande de don ou de commandite : Club de patinage artistique

CONSIDÉRANT QUE le Club de Patinage Artistique de Napierville organise sa revue sur glace 2020;

CONSIDÉRANT QU'un programme souvenir sera remis à tous les spectateurs;

CONSIDÉRANT QUE c'est un organisme à but non lucratif;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 150\$ pour une demi-page dans le programme-souvenir de la revue sur glace 2020 du Club de Patinage Artistique de Napierville.

ADOPTÉE

#### 2020-01-022 Demande de don ou de commandite : Compétition d'athlète de force (CAAF)

#### Résolution #2020-01-022 : Demande de don ou de commandite : Compétition d'athlète de force (CAAF)

CONSIDÉRANT QU'il y aura compétition amicale d'athlètes de force le 6 juin 2020 à Saint-Cyprien de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le comité CAAF Louis-Cyr a sollicité la Municipalité de Napierville afin d'obtenir une aide financière pour l'organisation de cet événement;

CONSIDÉRANT QUE toute la population sera conviée à cet événement familial et qu'il contribue à remémorer les origines de Louis-Cyr dans notre communauté;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De verser à la CAAF un montant de 1 500\$ afin de contribuer financièrement à leur événement du 6 juin 2020 soit la compétition amicale d'athlètes de force;

Il est également résolu que la Municipalité de Napierville s'engage à fournir gratuitement les gradins et tables nécessaires à l'événement.

ADOPTÉE

#### 2020-01-023 Demande de don ou de commandite : La maison des jeunes

#### Résolution #2020-01-023 : Demande de don ou de commandite : La maison des jeunes

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes de la frontière est un organisme à but non lucratif qui desservira la population de Napierville à compter de janvier 2020.

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière à la municipalité en date du 06 décembre 2019.





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE ce don contribuera à combler les frais d'adhésion au regroupement des Maisons de Jeunes du Québec (RMJQ).

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 475\$ à l'organisme de La maison des jeunes pour l'année 2020.

ADOPTÉE

### Contributions financières

#### 2020-01-024 Contribution financière : Croix-Rouge canadienne

### Contributions financières

#### Résolution #2020-01-024 : Contribution financière : Croix-Rouge canadienne

CONSIDÉRANT QU'une entente entre la municipalité et la Croix-Rouge canadienne pour l'organisation des services aux sinistrés dans le plan de sécurité civile municipale à été signée pour les années 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE dans cette entente le montant per capita est de 0.17\$ pour l'année 2020;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la somme de 631.04\$ à la Croix-Rouge canadienne représentant la contribution municipale pour l'année 2020.

ADOPTÉE

#### 2020-01-025 Contribution financière : Centre Sportif Régional Groupe DPJL (Infra+CPA+H MB)

#### Résolution #2020-01-025 : Contribution financière : Centre Sportif Régional Groupe DPJL (Infra+CPA+HMB)

CONSIDÉRANT QU'en 2016, une entente relative à l'aide financière municipale est intervenue entre les municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Valentin, Canton de Hemmingford et le Centre Sportif Régional Groupe DPJL;

CONSIDÉRANT QU'il y a 72 enfants de Napierville inscrits au Hockey Mineur de Beaujeu et 37 enfants de Napierville inscrits au CPA de Napierville pour la saison 2020-2021 suivant listes fournies par lesdits organismes.

CONSIDÉRANT QUE la contribution financière de la municipalité de Napierville pour l'année 2020 relativement à la réparation de la zamboni et au remplacement du système de refroidissement de la glace s'élève à 13,233.23 \$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de 28 493.23\$ au Centre Sportif Régional Groupe DPJL représentant l'aide financière accordée pour l'année 2020 soit 10 080\$ pour le Hockey Mineur de Beaujeu, 5 180\$ pour le CPA de Napierville et 13 233.23\$ pour la contribution au remplacement des infrastructures suivant la facture numéro 32.

ADOPTÉE



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Napierville**

**2020-01-026  
Contribution  
financière :  
Regroupement  
des personnes  
handicapées**

**Résolution #2020-01-026 : Contribution financière : Regroupement des personnes handicapées**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2020 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 10 893\$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Napierville pour le transport adapté aux personnes handicapées.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Napierville nomme la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2020.

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 10 893\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Napierville, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

**2020-01-027  
Formation des  
comités**

**Résolution #2020-01-027 : Formation des comités**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut procéder à la formation des comités afin de superviser les dossiers des services municipaux.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Que les comités suivants soient formés :

<b><u>ADMINISTRATION</u></b>	Monsieur le conseiller David Dumont
<b><u>SERVICE DES INCENDIES</u></b>	Messieurs les conseillers Mario Dufour et Serge Brault
<b><u>TRAVAUX PUBLICS</u></b>	Messieurs les conseillers David Dumont et Serge Brault
<b><u>CCU ET URBANISME</u></b>	Messieurs les conseillers David Dumont et Daniel Dumontier
<b><u>HLM</u></b>	Monsieur le conseiller Mario Dufour
<b><u>LOISIRS</u></b>	Madame la conseillère Mathe Tardif et Messieurs les conseillers Daniel Dumontier et Ghislain Perreault
<b><u>BIBLIOTHÈQUE</u></b>	Madame la conseillère Marthe Tardif



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

<b><u>ENVIRONNEMENT</u></b>	Messieurs les conseillers Ghislain Perreault et Daniel Dumontier
<b><u>MADA</u></b>	Madame la conseillère Marthe Tardif et Monsieur le conseiller Ghislain Perreault
<b><u>POLITIQUE FAMILIALE</u></b>	Madame la conseillère Marthe Tardif et Monsieur le conseiller Ghislain Perreault
<b><u>ARENA</u></b>	Monsieur le conseiller David Dumont
<b><u>ÉCOLE PRIMAIRE</u></b>	Madame la mairesse Chantale Pelletier
<b><u>ÉCOLE SECONDAIRE</u></b>	Monsieur le conseiller Ghislain Perreault
<b><u>200<sup>ième</sup></u></b>	Monsieur Daniel Dumontier

Il est également résolu que Madame la Mairesse est d'office membre de tous les comités.

ADOPTÉE

**2020-01-028**  
**Site web:**  
**Renouvellement**  
**contrat de**  
**Monsieur**  
**Raymond**  
**Archambault**

**Résolution #2020-01-028 : Site web: Renouvellement contrat de Monsieur Raymond Archambault**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Monsieur Raymond Archambault pour la mise à jour du site internet de la municipalité est terminé;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Raymond Archambault accepte de renouveler son contrat pour l'année 2020 aux mêmes termes et conditions que celui de 2019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail accompli par Monsieur Archambault;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De renouveler le contrat de Monsieur Raymond Archambault pour la mise à jour du site internet de la municipalité aux mêmes termes et conditions que celui de 2019, à savoir au taux horaire de 20\$.

Il est également résolu d'autoriser Madame Chantale Pelletier, Mairesse, à signer, pour et au nom de la municipalité de Napierville, le contrat d'engagement à intervenir entre la Municipalité et Monsieur Raymond Archambault.

ADOPTÉE

**2020-01-029**  
**Adoption du**  
**règlement 432**  
**Tarification**

**Résolution #2020-01-029 : Adoption du règlement 432 Tarification**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244,1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité peut établir des tarifs pour financer en tout ou en partie ses biens, services ou activités;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE ces tarifs peuvent consister en un prix exigé de façon ponctuelle ou sous forme d'abonnement pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à l'assemblée du 5 décembre 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 432 établissant les tarifs pour divers services rendus par la Municipalité de Napierville soit adopté.

ADOPTÉE

### 2020-01-030 Contrat pour Méthode simplifiée

#### Résolution #2020-01-030 : Contrat pour Méthode simplifiée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir les services pour une mise à jour ayant trait aux TPS et TVQ en regard des dispositions législatives en vertu de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec, et ce à compter du 1er janvier 2020 et pour toutes les périodes suivantes;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services professionnels de la firme *Planitaxe (Éthier Avocats)*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité versera à la firme pour le travail exécuté, une commission équivalente à 25%, calculée en fonction des montants récupérés des autorités fiscales, en capital et intérêts, plus toutes taxes applicables;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

DE MANDATER la firme *Planitaxe (Éthier Avocats)* relativement à la récupération additionnelle de TPS et TVQ pour l'année 2020 et d'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à signer le contrat de services.

ADOPTÉE

### 2020-01-031 Fleurons du Québec : Adhésion

#### Résolution #2020-01-031 : Fleurons du Québec : Adhésion

CONSIDÉRANT QUE Les Fleurons du Québec ont pour objet de reconnaître les Municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux qui sont à la vue du public,

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire adhérer à la 15e édition (2020-2022);

CONSIDÉRANT QUE deux options de cotisations, annuelle et triennale s'offrent à nous, annuelle au coût 457\$ et triennal au coût 1193\$.

CONSIDÉRANT QU'il est plus avantageux de se prévaloir de l'adhésion triennal.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice Générale, Madame Julie Archambault à signer pour et au nom de la Municipalité de Napierville le formulaire d'adhésion de la 15<sup>e</sup> édition aux Fleurons du Québec pour les années 2020-2021 et 2022.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2020-01-032**  
**Élus**  
**municipaux :**  
**Autorisation**  
**formation et**  
**remboursement**  
**des dépenses**

**Résolution #2020-01-032 : Élus municipaux : Autorisation formation et remboursement des dépenses**

CONSIDÉRANT QUE certaines formations doivent être suivies par ceux-ci afin de maintenir et accroître les connaissances envers les divers domaines municipaux;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 274-4 relatif à la rémunération et au remboursement de certaines dépenses, une résolution doit être adoptée afin d'autoriser les élus municipaux à participer à des formations et/ou congrès comportant un remboursement de dépenses;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser Madame Chantale Pelletier, Mairesse, à participer aux formations suivantes: L'égalité à Longueuil le 15 janvier 2020; Initier le changement à McMasterville le 14 février 2020, Communiquer avec impact en tant qu'élue à McMasterville le 30 mai 2020, Initiation au coaching à McMasterville le 13 juin 2020.

Il est également résolu d'autoriser le remboursement des frais afférents, si applicables, selon les dispositions du règlement numéro 274-4.

ADOPTÉE

**Varia**

**Varia**

**Public: Période**  
**de questions**

**Public: Période de questions**

Intervention de : Aucune assistance.

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

\_\_\_\_\_  
Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

**2020-01-033**  
**Levée de**  
**l'assemblée**

**Résolution #2020-01-033 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h05 .

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE